L'AVENIR DES BIBLIOTHÈQUES : L'EXEMPLE DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES sous la direction de

sous la direction de Florence Roche et Frédéric Sabv



pécouvrir un extrait

INTRODUCTION

par Florence Roche et Frédéric Saby

Presses de l'enssib, 2013. < http://www.enssib.fr/presses/ >

INTRODUCTION

Bibliothèques universitaires, le temps des mutations ; tel était le titre du rapport du sénateur Jean-Philippe Lachenaud en novembre 1998¹. Près de quinze ans plus tard, les termes de cette étude conservent toute leur pertinence et leur actualité. La dernière décennie a en effet été le témoin d'accélérations majeures du changement, liées aux évolutions du monde de la documentation, plus généralement de l'information, et aux transformations qu'ont connues les universités et leurs bibliothèques. En France, ces changements déterminants ont été les suivants :

- la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) en août 2007, puis passage des universités aux responsabilités et compétences élargies (RCE) entre 2009 et 2012 ;
- la disparition de la sous-direction des bibliothèques, remplacée par une mission de l'information scientifique et de la documentation.

La conséquence première de ces évolutions est un renforcement du lien qui unit la bibliothèque à son université, amenant les services communs de la documentation (SCD) à se poser la question de leur statut au sein de leur établissement universitaire.

Dans ce contexte d'effacement de l'État central, les bibliothécaires sont conduits à penser leur avenir d'abord avec leur université d'exercice, ce qui peut constituer un paradoxe avec une culture professionnelle fortement attachée à la pratique du réseau et à l'application universelle des règles et standards bibliothéconomiques. Les SCD sont à présent partie intégrante du budget des universités. Et c'est par le fil des discussions budgétaires que se construira dorénavant la politique documentaire de l'université. Le lien budgétaire, devenu organique, entre la bibliothèque et son université, donne sa consistance finale au décret de 1985, qui ne visait rien d'autre que l'opportunité d'un véritable pilotage documentaire construit sur une relation étroite entre le SCD et les composantes de formation et de recherche de l'université.

Jean-Philippe Lachenaud, « Bibliothèques universitaires : le temps des mutations : rapport d'information fait au nom de la commission des Finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation sur la situation des bibliothèques universitaires françaises », Rapport n° 59, Paris, Sénat, novembre 1998. [En ligne] < http://www.senat.fr/rap/r98-059/r98-059_mono.html > (consulté le 27 janvier 2012).

Presses de l'enssib, 2013. < http://www.enssib.fr/presses/ >

La question induite par le contexte nouveau est la suivante : par le biais du rapprochement entre la bibliothèque et sa tutelle, quelle valeur ajoutée celle-ci peut-elle espérer constituer ? Dans l'avant-propos de son rapport, le sénateur Lachenaud esquissait une ligne de conduite ambitieuse : « L'État, les collectivités locales partenaires majeures, les universités dotées d'une autonomie accrue dans un cadre contractuel, devront donc donner priorité au renforcement de leur politique documentaire pour constituer de véritables pôles d'excellence universitaire »².

Comment la bibliothèque peut-elle concourir à l'excellence universitaire ? La formule est concise, mais ouvre un abîme de réflexion.

Quel modèle peut résoudre le défi de cette excellence tout en s'adaptant à un public dont les pratiques se situent plus spontanément dans le champ de l'information que dans celui du savoir ? À l'heure où Wikipédia, substitut de l'encyclopédie traditionnelle, est le cinquième site le plus consulté sur Internet³, les bibliothèques doivent-elles continuer à se centrer comme elles l'ont toujours fait sur le terrain de l'excellence des collections ? Comment établir, entretenir le lien avec un public pour partie étranger aux codes jusque-là attendus de lui ? Pour Aziz Jellab, professeur de sociologie à Lille III, « la massification affecte le fonctionnement académique de l'université en opposant un public n'ayant que peu de repères quant aux exigences scolaires et une institution continuant à fonctionner pour des étudiants familiarisés avec les codes implicites de la culture légitime »⁴.

Pourquoi faut-il aujourd'hui s'interroger sur le rôle de l'accueil et de la relation au public en bibliothèque universitaire (BU), alors même qu'il a été considéré comme mineur pendant de nombreuses décennies ? Une série d'évolutions fonde aujourd'hui la réflexion sur cette question :

- l'évolution des formes de la documentation, particulièrement profonde dans le monde académique depuis dix ans;
- l'évolution des pratiques de recherche des étudiants et, de plus en plus, des enseignants;
- l'évolution de la sociologie des publics à l'université, surtout depuis la fin des années 1990 ;

^{2.} Jean-Philippe Lachenaud, op. cit.

^{3.} Wikipédia est le cinquième site le plus consulté au monde, après Google, Yahoo!, YouTube et Facebook. Frédéric Joignot, « Wikipédia, bazar libertaire », *Le Monde, culture et idées*, n° 20 834, 14 janvier 2012, p. 1.

Aziz Jellab, « Une autre pédagogie s'impose face à la montée de la précarité étudiante », Le Monde, 20 janvier 2012, p. 20.

Presses de l'enssib, 2013. < http://www.enssib.fr/presses/ >

• l'évolution des attentes de l'université à l'heure des compétences élargies et de l'autonomie, conduisant (contraignant?) à une visibilité accrue du fonctionnement de la bibliothèque, notamment sous l'angle de la relation au public.

Ces éléments se sont conjugués pour amener le bibliothécaire à envisager autrement sa relation au public. L'ancienne approche postulait que le public de la BU était forcément captif, car dépendant de la documentation – et il n'y avait de documentation, pensait-on alors, que dans la bibliothèque – pour réussir ses études. Cette approche aujourd'hui ne fonctionne plus. Un lien nouveau doit être créé.

La question de l'accueil du public est donc cruciale aujourd'hui dans les bibliothèques universitaires. Pourtant, elle n'est pour ainsi dire pas traitée dans la littérature professionnelle, non pas par désintérêt, mais plutôt parce qu'elle a été soumise, depuis peu d'années, à une évolution radicale, qu'il est essentiel aujourd'hui d'interroger.

Notre ambition, ici, est d'avoir une approche *théorique* du sujet, c'est-à-dire centrée sur les enjeux, les causes et origines du problème, permettant à chacun de tirer les conclusions opérationnelles qu'il souhaite, en fonction de son propre contexte local. À la liste des services et outils actuellement développés dans les BU a été préférée la dimension réflexive, celle-ci permettant d'adapter, au-delà du contexte qui est en pleine évolution, les outils dont la durée de vie est courte.

Il convient en définitive de s'interroger sur le sens de notre action comme bibliothécaires. On ne fera pas l'économie d'une réflexion sur le sens de la bibliothèque – y compris comme lieu – face à des concurrences nouvelles et redoutables par leur force de pénétration dans la société et dans les habitus, fût-ce sous la forme de mythes, de Google et de ses avatars. Ce sens ne pourra être compris que dans la relation au public. Et la réussite de cette relation conditionne, osons le dire, l'existence à venir des BU.